SCHÉMA DIRECTEUR DES CCI DU GRAND EST

SOMMAIRE

I- CADRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DES CCI DU GRAND EST…….... p. 3

II- PRÉSENTATION DES CCI RETENUES AU SCHÉMA DIRECTEUR…… p. 4 à 10

III- DÉLIBÉRATION…….. p. 11

ANNEXE : RAPPORT DE VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

I. CADRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DES CCI DU GRAND EST

1. LES SCHÉMAS DIRECTEURS EXISTANTS

Le décret n° 2016-425 du 8 avril 2016 a procédé à la fusion des trois Chambres de Commerce et d'Industrie de Région Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine et à la création concomitante de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région unique Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine (Grand Est).

L'organisation territoriale des Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales du Grand Est, rattachées à la nouvelle Chambre de Commerce et d'Industrie de Région, est régie par trois schémas directeurs actuellement en place qui, du fait de la création de la nouvelle Chambre de Commerce et d'Industrie de Région, sont regroupés.

- ✓ **Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Alsace Eurométropole**
  - Arrêté du 8 mars 2016 portant approbation du schéma directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace (Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique)

- ✓ **Pour les quatre Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales de Champagne-Ardenne** (Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne)
  - Arrêté du 12 janvier 2016 portant approbation du schéma directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Champagne-Ardenne (Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique)

- ✓ **Pour les quatre Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales de Lorraine** (Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Vosges)
  - Arrêté du 6 juin 2006 portant approbation du schéma directeur de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine (Ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales).

2. FORMALISATION D'UN NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR

Conformément à l'art. L 711-8 du code de commerce, un nouveau schéma directeur doit être formalisé. Ce schéma directeur doit tenir compte de la décision l'Assemblée Générale de la CCI de Région Grand Est du 3 juillet 2017 de créer une CCI territoriale unique Meuse-Haute Marne issue de la fusion des deux CCI territoriales actuelles.

Ainsi, au plus tard au 01/01/2019, les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales -rattachées à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Grand Est- passeront de neuf à huit : Alsace Eurométropole, Ardennes, Aube, Marne, Meuse-Haute Marne, Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges.

En dehors de ce projet de fusion, aucun autre changement n'est prévu dans l'organisation territoriale des CCI du Grand Est.

Seuls sont prévus des changements de dénomination devant faire l'objet d'un décret spécifique.

II. PRÉSENTATION DES CCI RETENUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

1. CARTOGRAPHIE DES CCI DU GRAND EST

Cette carte préfigure le schéma directeur avec le siège des CCI et des délégations territoriales.
Les logos des CCI ne correspondent pas nécessairement à la dénomination en attente de décret.

NB : les dénominations exactes des CCI sont indiquées en page 5.

2. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

CCI	Siège	Circonscription territoriale	Nombre de ressortissants en 2016
CCI de Région Grand EST	Strasbourg	Départements 08-10-51-52-54-55-57-67-68-88	*(203 953 = pesée économique)*
CCI Territoriales ⇩			
CCI des Ardennes	Charleville-Mézières	Département 08	8 840
CCI de Troyes et Aube	Troyes	Département 10	12 004
CCI de la Marne en Champagne* ***(ancienne dénomination : CCI de la Marne)***	Châlons-en-Champagne	Département 51	21 532
CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle* ***(ancienne dénomination : CCIT de Meurthe et Moselle)***	Nancy	Département 54	23 395
CCI Meuse-Haute Marne*	Saint-Dizier	Départements 52 + 55	11 307
(ancienne dénomination : CCI de Haute-Marne)	(Saint-Dizier)	(Département 52)	(5 812)
(ancienne dénomination : CCI de la Meuse)	(Bar-Le-Duc)	(Département 55)	(5 495)
CCI Moselle Métropole Metz* ***(ancienne dénomination : CCI de la Moselle)***	Metz	Département 57	34 433
CCI Alsace Eurométropole	Strasbourg	Départements 67-68	76 709
CCI des Vosges	Epinal	Département 88	15 733
		TOTAL	**203 953**

Sources : pesée économique 2016

***Nouvelles dénominations en attente de décret**

3. DESCRIPTION DES CCI TERRITORIALES

La Région Grand Est compte 8 CCI territoriales réparties sur 10 départements.

Les principales caractéristiques des CCI territoriales sont décrites ci-après (Classement par départements sauf la Meuse et la Haute-Marne).

3.1. CCIT DES ARDENNES

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques
Département des Ardennes **(08)**	8 840	18B av. Georges Corneau 08000 CHARLEVILLE-MÉZIERES	✓ Hors Services Industriels et Commerciaux Charleville-Mézières (hors SIC) : Ecoles de formation ✓ Services Industriels et Commerciaux . Charleville-Mézières : Parc Central . Givet : port fluvial (concession) . Tournes et Donchery : zones d'activités ✓ *Plusieurs conventions spécialisées en cours avec des collectivités des Ardennes*

3.2. CCIT DE TROYES ET DE l'AUBE

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques
Département de l'Aube **(10)**	12 004	Espace Régley 1 bd Charles Baltet 10001 TROYES CEDEX	✓ Actionnaire du syndicat mixte de l'aéroport Troyes-Barberey ✓ *En 2017, la CCI a signé une convention de partenariat pour le développement économique du département de l'Aube avec chacune des 13 intercommunalités du département ; la métropole « Troyes Champagne Métropole » en fait partie.*

3.3. CCIT DE LA MARNE EN CHAMPAGNE

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques
Département de la Marne **(51)**	21 532	Mess des Entrepreneurs 42 rue Grande Etape 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	✓ Châlons-en-Champagne : Siège de la CCI . Ecole IPI-ISIAC ✓ Reims . Site de la CCI . Concession port fluvial pour le compte de l'Etat (domaine VNF) .Etablissement public d'enseignement consulaire Neoma Business School ✓ Vitry-le-François . Concession port fluvial pour le compte de l'Etat (domaine VNF) ✓ CCI Marne propriétaire et gestionnaire de voies ferrées ✓ Etablissement Public d'Enseignement Consulaire, NEOMA BUSINESS SCHOOL ✓ *En 2017, la CCI a signé des conventions cadre de partenariat avec plusieurs EPCI dont Grand Reims.*

3.4. CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE MEURTHE-ET-MOSELLE - *CCI MÉTROPOLITAINE**

(cf. p. 10) (Ancienne dénomination : CCIT de Meurthe et Moselle)

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques
Département de Meurthe-et-Moselle **(54)**	23 395	51-53 rue Stanislas CS 24226 54042 NANCY CEDEX	✓ Antennes (service général et formation) : - Toul - Longwy - Pont à Mousson - Lunéville ✓ Port de Nancy-Frouard Fin de concession au 31/12/18 - 1,5 million de tonnes de marchandises manutentionné ✓ *En 2017, la CCI a signé une convention-cadre de partenariat avec la métropole du Grand Nancy*

3.5. CCI MOSELLE MÉTROPOLE METZ - *CCI MÉTROPOLITAINE** **(cf. p. 10)**

(Ancienne dénomination : CCIT de la Moselle)

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques
Département de la Moselle **(57)**	34 433	10-12 av. Foch BP 70330 57016 METZ CEDEX 1	✓ Metz Avenue Foch - Siège de la CCI - Pépinière via Synergie, filiale de la CCI de la Moselle ✓ Metz Formation - Etablissement CCI Formation - CFA de la CCI ✓ Florange - Pépinière via Synergie, filiale de la CCI de la Moselle ✓ Thionville - Antenne de la CCI - Etablissement CCI Formation - Pépinière via Synergie, filiale de la CCI de la Moselle ✓ Sarreguemines - En location pour les besoins de . la CCI . CCI Formation ✓ Forbach - En location pour les besoins de CCI Formation ✓ Sarrebourg - Antenne de la CCI - Pépinière via Synergie, filiale de la CCI de la Moselle - Etablissement de CCI Formation ✓ *En 2018, la CCI a signé une convention de partenariat avec Metz Métropole*

3.6. CCIT ALSACE EUROMÉTROPOLE - *CCI MÉTROPOLITAINE** (cf. p. 10)

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques (du Nord au Sud)
Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin **(67 + 68)**	76 709	10 place Gutenberg 67000 STRASBOURG	✓ Délégation Territoriale de Strasbourg et du Bas-Rhin (67) ✓ Délégation Territoriale de Colmar et du Centre-Alsace (68) ✓ Délégation Territoriale de Mulhouse et du Sud Alsace (68) (cf détail dans le tableau ci-dessous) ✓ *En 2016, la CCI a signé une convention de partenariat avec Strasbourg Eurométropole.* ✓ *D'autres conventions, avec des EPCI*, ont été signées ou sont prévues.*

**EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale*

Délégation (du Nord au Sud)	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/Etablissements/ Caractéristiques
Délégation Territoriale de **Strasbourg et du Bas-Rhin (67)**	47 147	10 place Gutenberg 67000 STRASBOURG	Un établissement de formation
Délégation Territoriale de **Colmar et du Centre-Alsace (68)**	12 205	1 place de la Gare 68000 COLMAR	✓ Un établissement de formation ✓ Gestionnaire de l'Etablissement Public du Port Rhénan de Colmar/Neuf-Brisach, concessionnaire de VNF. ✓ Concessionnaire de VNF pour l'exploitation du Port de Plaisance de Colmar. ✓ Actionnaire majoritaire de la SA COLMAR EXPO et de la Société de Construction et d'Exploitation de Silos au port rhénan de Colmar/Neuf-Brisach ✓ *Des conventions, avec des EPCI*, ont été signées ou sont prévues.*
Délégation Territoriale de **Mulhouse et du Sud Alsace (68)**	17 357	8 rue du 17 Novembre 68200 MULHOUSE	✓ Présidence du Conseil d'Administration de l'Euroairport Basel-Mulhouse-Freiburg, Etablissement public Trinational ✓ Concessionnaire des Ports de Mulhouse-Rhin dont le concédant est un Syndicat Mixte Ouvert composé de la Région Grand Est, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, Voies Navigables de France. ✓ Gestionnaire des sites portuaires de Huningue, Mulhouse Ile Napoléon, Ottmarsheim. ✓ *En 2018, est prévue la signature d'une convention de partenariat avec Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) et d'autres communautés de communes.* ✓ *Des conventions, avec d'autres EPCI*, ont été signées ou sont prévues.*

**EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale*

3.7. CCIT DES VOSGES

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques (du Nord au Sud)
Département des Vosges **(88)**	15 733	10 rue Claude Gelée 88026 EPINAL	✓ Epinal : Etablissements de formation et Centre d'affaires (Totem Frenchtech) ✓ Saint-Dié des Vosges : Etablissement de la CCI ✓ Sainte-Marguerite : CFA de la CCI et Etablissement de formation ✓ La Bresse : Institut de Promotion de la Montagne ✓ Vittel : Antenne de la CCI ✓ *Depuis 2016, la CCI a signé plusieurs conventions de partenariat avec la ville ou l'agglomération d'Epinal.*

3.8. CCIT MEUSE-HAUTE MARNE

La circonscription territoriale de cette nouvelle Chambre de Commerce et d'Industrie correspond aux limites administratives des deux Chambres de Commerce et d'Industrie actuelles de Meuse et de Haute-Marne, à savoir du nord au sud, les arrondissements de Verdun, de Commercy, de Bar-le-Duc, de Saint-Dizier, de Chaumont et de Langres.

Circonscription consulaire	Nombre de ressortissants	Siège	Autres Sites/ Etablissements/ Caractéristiques
Département de la Haute-Marne **(52)**	5 812 (Haute-Marne)	55 rue du Président Carnot 52115 SAINT-DIZIER CEDEX	✓ Saint-Dizier : plusieurs centres d'affaires ✓ Chaumont : plusieurs centres d'affaires ✓ *Plusieurs conventions, le plus souvent tripartites (CCI, INTERCO, UCIA), sont signées avec Chaumont, Langres, Nogent, Joinville et Bourbonne les Bains. Ces conventions ont surtout pour périmètre la problématique du commerce :* - *Professionnalisation des commerçants (portée par la CCI)* - *Animations commerciales (portées par l'UCIA)* - *Commercialité de la cité (portée par l'interconnexion)* ✓ *Depuis 2006, convention partenariale et financière avec le GIP Haute-Marne (540 K€/an) pour* - *Animation du Pôle Technologique de Nogent* - *Promotion auprès des entreprises des dispositifs financiers du GIP* - *Sas d'entrée des dossiers d'entreprises pour le compte du GIP*
Département de la Meuse **(55)**	5 495 (Meuse)		✓ Bar-le-Duc : bâtiment ancien siège ✓ Verdun : Antenne ✓ Commercy : Centre d'Affaires ✓ Bar-le-Duc : Centre d'Affaires ✓ Trois Domaines : Centre d'Affaires Gare TGV Meuse ✓ Autres bâtiments : - Bar-le-Duc : CRITT – CFA - Verdun : Pôle Emploi - Charny s/Meuse : 2 Cellules artisanales ✓ Annonciades et Baleycourt : Zones d'Activité ✓ *Convention signée avec le Pays de Verdun et l'Association Stenay Eco pour le développement d'une plate-forme e-commerce sur le nord 55* ✓ *Convention signée avec Commercy et Bar-le-Duc pour la promotion et la gestion d'un Centre d'Affaires*

4. CHOIX DE L'ORGANISATION TERRITORIALE

4.1. UNE MAJORITÉ DE CCI DÉPARTEMENTALES

La majorité des circonscriptions consulaires ont un périmètre départemental.

La continuité des anciennes CCI territoriales a été privilégiée, du fait de l'élargissement de la circonscription régionale, issue de la fusion de 3 CCI de Région, et dans le respect de l'art. R 711-36 du code de commerce.

En effet, le maintien des CCI départementales présente l'avantage de se calquer sur la légitimité des territoires et de pouvoir conduire les actions de proximité, en passant, là où c'est possible, des conventions de partenariat avec les collectivités territoriales afin de répondre aux enjeux spécifiques de développement du territoire.

Ces CCI disposent généralement d'antennes ou de représentations territoriales.

4.2. CAS SPÉCIFIQUE DE LA CCI ALSACE EUROMÉTROPOLE

L'Alsace fait exception. La CCI Alsace Eurométropole comprend deux départements et trois délégations territoriales.

La création d'une entité unique avait été décidée par les trois CCI territoriales alsaciennes de Strasbourg et du Bas-Rhin, Colmar et Centre-Alsace, Sud Alsace Mulhouse, en 2016. Cette fusion, facilitée par un espace géographique resserré et une culture commune, a été effectuée sous la condition de pouvoir disposer de trois délégations territoriales correspondant aux périmètres des anciennes circonscriptions territoriales. Bien que n'ayant pas la personnalité morale, les délégations territoriales permettent de garder des instances représentatives de l'économie locale, susceptibles de se réunir et de rendre officiellement des avis. Ceci est d'autant plus important que le territoire de chaque délégation correspond à un nombre de ressortissants supérieur à 10 000 et que chacune de ces délégations est proche d'une métropole ou d'une communauté de communes structurante.

4.3. CAS SPÉCIFIQUE DES *CCI MÉTROPOLITAINES**

L'art. L 711-1 du code de commerce indique qu'une CCI se situant dans le périmètre d'une métropole, telle que définie par le code général des collectivités territoriales, peut prendre la dénomination de chambre de commerce et d'industrie métropolitaine. Elle se substitue alors à la CCI territoriale préexistante. Dans le respect des orientations données par la CCI de région compétente et dans le cadre des schémas sectoriels régionaux, la CCI métropolitaine dispose par priorité des compétences prévues pour les CCI territoriales à l'art. L 710-1 pour animer la vie économique, industrielle et commerciale du bassin de vie correspondant à sa circonscription, sans préjudice des compétences dévolues aux collectivités territoriales. Sous réserve des dispositions du 2° alinéa, la CCI métropolitaine est régie par les dispositions relatives aux CCI territoriales.

On dénombre trois métropoles dans le Grand Est : Métropole du Grand Nancy, Metz Métropole, et Eurométropole de Strasbourg. D'autres EPCI peuvent avoir adopté la dénomination de « Métropole », mais sans que cela ne corresponde à la définition fixée par l'article L. 5217-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Des conventions-cadres de partenariat ont été signées, ou sont en cours de signature, entre les trois métropoles citées ci-dessus répondant à cette définition et les CCI territoriales concernées (CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, CCI Moselle Métropole Metz, CCI Alsace Eurométropole). En Alsace, les trois plus grands EPCI (Strasbourg, Mulhouse, Colmar) ont signé une convention de Pôle métropolitain.

4.4. FUSION DES CCI DE MEUSE ET DE HAUTE-MARNE

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Haute Marne et de la Meuse ont décidé de fusionner autour du projet de l'implantation du futur Centre de Stockage souterrain des déchets radioactifs à Vie Longue, futur Centre dénommé CIGÉO qui représente, pour les deux départements, le projet de développement majeur.

Ce point a été développé dans le cadre du rapport annexé à la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de Région Grand Est du 3 juillet 2017 et les objectifs de cette fusion sont rappelés au rapport de viabilité économique.

III. DÉLIBÉRATION

Schéma Directeur des CCI du Grand EST

L'Assemblée Générale de la CCI du Grand EST, réunie le 19 mars 2018 à Strasbourg, sous la présidence de Monsieur Gilbert STIMPFLIN, Président en exercice, le quorum ayant été constaté,

Vu l'article L711-8 du code de commerce,

Vu les articles R. 711-35 à R. 711-40 du code du commerce,

Vu le décret n° 2016-425 du 8 avril 2016 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Champagne Ardenne Lorraine et le décret n° 2017 - 1451 du 6 octobre 2017 fixant la dénomination de la CCI qui devient « Grand Est » et le siège social à Strasbourg

Vu les délibérations des Assemblées Générales des CCI de Haute-Marne et de la Meuse en date du 9 septembre 2015 en vue de la fusion des deux CCI et la création d'une CCI unique « Meuse-Haute Marne »

Après en avoir délibéré,

- Confirme la délibération prise par l'Assemblée Générale de la CCI Grand Est du 3 juillet 2017 à savoir
  - ✓ la fusion, au plus tard au 01/01/2019, entre les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales de Meuse et de Haute-Marne pour créer une Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale unique Meuse-Haute Marne, dont la circonscription territoriale correspond aux limites administratives des deux Chambres de Commerce et d'Industrie actuelles ;
  - ✓ la révision du schéma directeur issu de la création de la CCI de Région Grand Est.

- Adopte le Schéma Directeur des CCI du Grand Est composé des 8 CCI Territoriales suivantes (classement départemental)
  - ✓ CCI des Ardennes
  - ✓ CCI de Troyes et de l'Aube
  - ✓ CCI de la Marne en Champagne*
  - ✓ CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle*
  - ✓ CCI Meuse-Haute Marne*
  - ✓ CCI Moselle Métropole Metz*
  - ✓ CCI Alsace Eurométropole
  - ✓ CCI des Vosges

*Nouvelle dénomination

- Adopte le rapport de viabilité économique

- Mandate le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est, en application des articles R. 711-35 et R. 711-38 relatifs au Schéma Directeur, aux fins de transmettre au Préfet de Région le Schéma Directeur adopté, ainsi que le rapport et ses annexes.